

## Biens classés et Zones de protection

Allées d'arbres bordant l'Ourthe situées Quai des Ardennes y compris sur la partie anciennement dénommée Quai des Grosses Battes et le long des Quais dits du Condroz et des Vennes

### Identification

Code interne : 62063-CLT-0089-01

Code DGO4 : LIEGE/317

### Localisation

Quai des Ardennes et quai des Grosses Battes

4000 LIEGE

Ancienne(s) commune(s) : Angleur, Liège, Chenée

### Cartographie

Cartographie globale :



Cartographie du site :



### Décision

Date d'arrêté : 04/10/1985 (classement)

Date de publication : 25/12/1985

### Type(s) de classement

- Site

## Liens utiles

Aides régionales : [En savoir plus...](#)

Déductibilité fiscale : [En savoir plus...](#)

## Commentaire(s)

Cet arrêté de 1985 est rectifié par celui du 20 octobre 1994 afin de corriger une formulation malheureuse. Actuellement, sont protégés les arbres situés le long de l'Ourthe, quai des Grosses Battes mais aussi du Condroz et des Vennes.

Cet arrêté modificatif est scanné à la suite de l'arrêté de 1985,

## Document(s)



[Arrêté - 149.97 Ko](#)



[Plan n°01 partie 01 - 1.2 Mo](#)



[Plan n°02 partie 01 - 329.4 Ko](#)



[Google Earth - 17.75 Ko](#)

[Tous les documents au format ZIP](#)



Le présent site de la DGO4 vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. La DGO4 n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.